



Département du Calvados
Mairie de TREVIERES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIERES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEZ-SARTHE), Martial LEGROS, Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2025-66	09/07/2025	« Espaces sans tabac » : convention avec la Ligue contre le Cancer (choix des emplacements – 9 panneaux)	Approuvée
2025-67	09/07/2025	- Espace de Vie Sociale : choix des entreprises Coordonnateur SPS : MEDIAEXPERT 1 085.00 € HT LOT 1 : SARL LEFRANCOIS 12 205.75 € HT LOT 2 : JBMBAT 17 951.52 € HT LOT 3 : CPL BOIS 12 350.41 € HT LOT 4 : GILSON 4 431.00 € HT (peinture) 4 415.00 € HT (sol souple) LOT 5 : FOUCHER 4 076.00 € HT LOT 6 : VOLTEC 17 655.34 € HT LOT 7 : DTP DELENTE 24 206.50 € HT - Demande de fonds d'appui aux territoire innovants séniors	Approuvée
2025-68	09/07/2025	APD Cinéma / la Poste : dépôt du permis de construire, lancement de la consultation des entreprises, signature de l'avenant n°3	Approuvée
2025-69	09/07/2025	Rue du pont de la barre : demande de subvention au titre des amendes de police pour 2025 et 2026 (Département)	Approuvée
2025-70	09/07/2025	Servitude assainissement	Approuvée
2025-71	09/07/2025	Budget commune 71100 : changement de régime de TVA	Approuvée



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



Petites villes
de demain

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	01/07/2025
DATE D'AFFICHAGE	01/07/2025

RÉUNION du 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEURT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEURT-SARTHE), Martial LEGROS, Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2025-66

Objet de la délibération

ESPACES SANS TABAC : CONVENTION AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Vu le travail engagé par le Conseil Municipal Jeunes avec la Ligue contre le Cancer,

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la convention de partenariat définissant les modalités de mise en œuvre et de suivi de l'opération « Espaces sans tabac » entre Trévières et le comité du Calvados de la Ligue nationale contre le cancer ;
- AUTORISE Madame le maire à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;
- Accepte la pose de panneaux « Espaces sans tabac » de la ligue contre le cancer ;
- Détermine le nombre de panneaux nécessaires et les emplacements suivants :
Ecole publique / place des écoles : 3 – Ecole maternelle / collège : 1 – Ecole Notre-Dame : 1 -
Aire de jeux du bourg : 1 – Stade (city, foot, pétanque) : 3 soit un total de 9 panneaux
- Vote : majorité (10 voix pour, 1 voix contre)

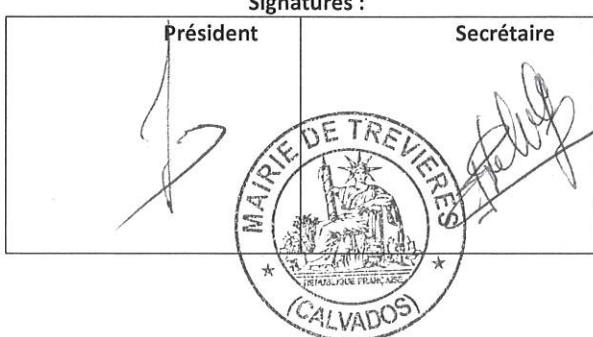
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

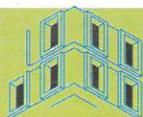
Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 09 juillet 2025

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250708-DCM2025-66-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

Signatures :





PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	01/07/2025
DATE D'AFFICHAGE	01/07/2025

RÉUNION du 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEURT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEURT-SARTHE), Martial LEGROS, Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2025-67	Objet de la délibération
ESPACE DE VIE SOCIALE : CHOIX DES ENTREPRISES ET DEMANDE FATIS	

Vu l'analyse des offres reçues pour les travaux de rénovation de l'espace de vie sociale,

Le conseil municipal de TREVIRES, après en avoir délibéré :

- Sélectionne les entreprises suivantes :

Coordonnateur SPS :	MEDIAEXPERT	1 085.00 € HT
LOT 1 :	SARL LEFRANCOIS	12 205.75 € HT
LOT 2 :	JBMBAT	17 951.52 € HT
LOT 3 :	CPL BOIS	12 350.41 € HT
LOT 4 :	GILSON	4 431.00 € HT (peinture) 4 415.00 € HT (sol souple)
LOT 5 :	FOUCHER	4 076.00 € HT
LOT 6 :	VOLTEC	17 655.34 € HT
LOT 7 :	DTP DELENTE	24 206.50 € HT

- Autorise Madame le Maire à signer les devis et à engager les travaux.

- Autorise Madame le Maire à solliciter le Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Séniors (« Axe 2 - Le support à la création de projets dans les territoires ») de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® pour les aménagements extérieurs (jusqu'à 80 % de la dépenses éligible dans la limite de 40 000 € soit 19 365.20 € en prenant en compte le devis de l'entreprise DELENTE).

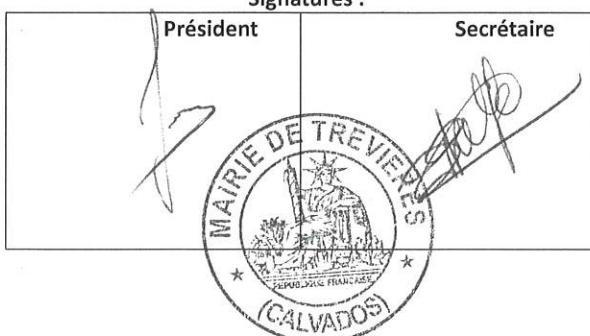
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le présent procès-verbal de séance.
Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 09 juillet 2025

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250708-DCM2025-67-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

Signatures :





PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	01/07/2025
DATE D'AFFICHAGE	01/07/2025

RÉUNION du 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEURT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEURT-SARTHE), Martial LEGROS, Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2025-68	Objet de la délibération
APP CINEMA / LA POSTE	

Vu l'Avant-Projet Définitif et la proposition d'avenant n°3 remis par Monsieur DAUCHEZ pour le projet de rénovation du bâtiment de la Poste et du Cinéma,

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à déposer le permis de construire,
- Autorise Madame le Maire à lancer le marché de consultation des entreprises.
- Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre avec l'agence DAUCHEZ :
 - revalorisation des honoraires sur la base de l'article 8.1.2 : fixation du coût prévisionnel des travaux et du forfait définitif de rémunération
 - intégration des missions PRO et AMT dans la tranche ferme, initialement prévue en tranche conditionnelle
- Vote : majorité (8 voix pour, 3 abstentions)

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 09 juillet 2025

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250708-DCM2025-68-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

Signatures :





PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	01/07/2025
DATE D'AFFICHAGE	01/07/2025

RÉUNION du 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEURT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEURT-SARTHE), Martial LEGROS, Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2025-69	Objet de la délibération
RUE DU PONT DE LA BARRE – AMENDES DE POLICE	

Vu le projet d'aménagement de la rue du pont de la barre et l'estimation financière fournie par Cabinet CAVOIT,

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Valide le plan de financement prévisionnel

OBJET	MONTANT	FINANCIER	MONTANT	NOTES
Etudes préalables	8 780.00	Europe / Région	84 484.00	30 % Appel à projet « Aménagement et requalification des espaces publics
Maître d'œuvre	13 500.00	Département	40 000.00 40 000.00	29 % Amendes de police 2025 et 2026
Travaux Phase 2025	146 740.00	Commune	113 668.00	41 %
Phase 2026	109 132.00			
TOTAL	278 152.00		278 152.00	100 %

- Autorise Madame le Maire à solliciter les amendes de police en 2025 et 2026 auprès du Département.

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

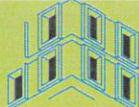
Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 09 juillet 2025

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250708-DCM2025-69-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

Signatures :





PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



Petites villes
de demain

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	01/07/2025
DATE D'AFFICHAGE	01/07/2025

RÉUNION du 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEURT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEURT-SARTHE), Martial LEGROS, Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2025-70	Objet de la délibération
SERVITUDE ASSAINISSEMENT	

Vu la demande faite par Monsieur Loïc PERIOT,

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte la réalisation par Monsieur PERIOT des travaux de raccordement au réseau d'assainissement existant, en passant sur la parcelle communale et en créant une servitude de passage
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.
- Vote : unanimous

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 09 juillet 2025

Signatures :

Président	Secrétaire
<input type="text" value="Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250708-DCM2025-70-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025"/>	





PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	01/07/2025
DATE D'AFFICHAGE	01/07/2025

RÉUNION du 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEURT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEURT-SARTHE), Martial LEGROS, Laëtitia MOREAU

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2025-71

Objet de la délibération

BUDGET COMMUNE 71100 – CHANGEMENT DE REGIME DE TVA

Vu les conseils de la DGFIP concernant le régime de TVA auquel est assujetti la commune,

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

Options à la TVA

- pour l'activité de location d'un local commercial (station de lavage rue du pont de la barre), opte pour le régime réel normal d'imposition, avec déclaration trimestrielle ;

- Opte pour l'assujettissement à la TVA pour l'activité de location d'une cellule commerciale au rez-de-chaussée du bâtiment de la Poste (restaurant rue Jean-Pierre RICHARD). Pour les travaux de réhabilitation de ce bâtiment, à affectation mixte, fixe le coefficient d'assujettissement et de déduction à 43 % (prorata des surfaces entre le local commercial et les autres parties du bâtiment non affectées à la réalisation d'opérations imposables à la TVA). Pour ce service, opte pour le régime réel normal avec déclaration mensuelle.

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 09 juillet 2025

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250708-DCM2025-71-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

Signatures :

